

Bulletin Municipal de Brossenac

N° 44 - Juillet 2015

Liberté - Egalité - Fraternité

A la belle saison

Le plaisir des yeux



La période des loisirs ...



EDITORIAL

La belle saison ... sur fonds de crise.



La municipalité est attachée à vous communiquer régulièrement des informations sur la vie municipale et associative. Conscient que notre vie quotidienne dépend aussi largement de ce qui se passe dans le Cantal, en Auvergne et dans le monde nous complétons ces informations par des articles ou des brèves, nous permettant ainsi de dépasser les limites communales ...

Un regard sur le passé et l'histoire locale permet aussi de mesurer les évolutions ...

Il en est de même pour notre volonté d'ouverture vers les problèmes liés à l'environnement, à la culture, au sport, au cadre de vie, aux services publics... avec une pointe d'analyse critique pour sortir des sentiers battus de la pensée conformiste.

Nous attachons certes une importance au contenu de ce bulletin mais aussi à sa forme. Comme vous pouvez le constater sa qualité s'est encore améliorée grâce au concours précieux de Sylvie CAPEL.

Certes nous n'avons pas la prétention de gommer les effets de la crise qui touchent de nombreuses couches de la population mais celle d'apporter un modeste rayon de soleil chaussenacois sur la saison estivale qui s'ouvre grâce aux nombreuses activités proposées en juillet et août. Nous remercions d'avance tous les bénévoles du monde associatif pour leur dynamisme et leur dévouement.

Viendra le mois de septembre et d'octobre où des projets municipaux se réaliseront dans le domaine de la voirie – route de l'Algère et évacuation des eaux pluviales dans le bourg - tout cela encadré par des ressources financières de plus en plus difficiles. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bon été.

Jacques KLEM



Etat Civil

Décès

Le 23 janvier 2010 à Mauriac : MARCHE Louis, né en 1931 à St Eulalie
Le 19 février 2010 à Pontarion (Creuse) : AUDUBERT Joseph, né en 1927 à Chausseuac
Le 25 mars 2010 à Chausseuac : LESCURE Marcelle, née REY en 1931 à Chausseuac
Le 19 avril 2010 à Mauriac : ASTRUC Louis, né en 1922 à Gerzat (Puy de Dome)
Le 19 avril 2010 à Royat (Puy de Dôme) : GIRE Hélène, née en 1921 à Chausseuac
Le 29 avril 2010 à Aurillac : CHAZOULE Marcel, né en 1921 à Chausseuac
Le 20 mai 2010 à Servières le château (Corrèze) : TILIGNAC Germaine, née en 1940 à Chausseuac
Le 24 mai 2010 à Marvejols (Lozère) : ESPINOUSE Yves, né en 1917 à Chausseuac

Nous tenons également à rappeler le décès en mai dernier de Géraud BONHOURE à Cournon d'Auvergne – propriétaire d'une résidence secondaire dans notre commune.

On peut souligner qu'Yves ESPINOUSE – né à Chausseuac en 1917, revenait régulièrement dans notre commune. Il avait rédigé un témoignage personnel « d'une évasion de la France occupée et du ralliement des forces alliées » (disponible à la bibliothèque).

« animé par l'envie de rejoindre les forces gaullistes ou alliées ... il quitta la ville de Foix ce vendredi 12 novembre 1943 ... pour traverser les Pyrénées ... »

Après une traversée périlleuse et dans le froid, la neige, il parvint en Espagne ... grâce à la Croix Rouge – rejoignit Casablanca le 31 décembre 1943 ... et participa aux actions de résistance.

« je fis parti d'énormes convois de guerre, sur la Méditerranée, l'océan Atlantique puis Afrique du Nord ... des convois de soixante à cent bateaux, escortés par des navires de guerre, ... ».

Résultat du recensement de la population

L'INSEE a communiqué les résultats du recensement effectué en 2009. Ils sont les suivants :

Population municipale :	243
Population comptée à part :	4
Population totale :	247

On peut rappeler qu'au recensement précédent (1999) la population totale était de 245. Contrairement à de nombreuses communes de l'arrondissement de Mauriac, qui constatent une diminution de population, on peut se féliciter du résultat de notre commune.

- nombre d'actifs = 148 soit 74,3 % de la population dont 4,7 % au chômage,
- revenu net imposable par foyer = 12 937 € (18 126 € dans le Cantal)
- nombre de foyers imposés = 29 % alors que sur le département, ce taux est de 45 % !!
- logement = 110 résidences principales,
54 résidences secondaires,
29 logements vacants ! ...

source = INSEE

Depuis décembre 2009 ...

Activités et présence municipales, vie associative

2009

- Mardi 1^{er} décembre : Réunion « patrimoine » Communauté de communes à Saint Projet : J. KLEM, A. CHARLES :
- Jeudi 10 décembre : Réunion « Natura 2000 » à Mauriac – J. KLEM
- Dimanche 13 décembre : Repas de Noël – Club Rencontre
- Lundi 14 décembre : Conseil communautaire à Salers
- Lundi 28 décembre : Cérémonie de départ du Sous Préfet de Mauriac – municipalité représentée par Albert CHARLES.
- Mardi 29 décembre : CONSEIL MUNICIPAL

2010

- Samedi 15 janvier : Assemblée générale du Comité des fêtes : J.KLEM, S.CAPEL
- Dimanche 16 janvier : Vœux de la municipalité et du comité des fêtes
- Lundi 18 janvier : Commission « patrimoine » de la communauté de communes : J. KLEM et A. CHARLES
- Jeudi 21 janvier : Visite de l'église par Mme PONS du service de protection des bâtiments et objets historiques
- Samedi 23 janvier : Assemblée générale du club « Rencontre » : J. KLEM, S. CAPEL
- Lundi 25 janvier : Réunion « carte scolaire » CDEN à Mauriac : J. KLEM
Réunion « Cantal pédestre » : J. TONIER
- Vendredi 29 janvier : Réunion d'information sur l'assainissement à Mauriac : J.KLEM
- Mercredi 3 février : Réunion du SIETOM Drugeac : A.CHARLES
- Jeudi 4 février : Assemblée générale des donateurs de sang à Pleaux : J. TONIER
- Vendredi 5 février : Réunion d'information organisée par le Conseil Général (finances et collectivités locales) au Vigean : J. KLEM
- Dimanche 7 février : Assemblée générale du comice agricole : J. KLEM, S.CAPEL
- Jeudi 11 février : Réunion « signalétique » avec la communauté de communes : J. KLEM, A. CHARLES
- Samedi 13 février : Soirée projection 'Tour du Cantal pédestre » organisée par le Comité des fêtes.
- Mardi 16 février : Réunion à Mauriac organisée par le Trésor Public sur les finances locales : J.KLEM.
- Vendredi 19 février : Assemblée générale de la caisse de Crédit Agricole de Pleaux : J. KLEM
- Samedi 20 février : Soirée «lecture» par Monts et par Mots organisée par la bibliothèque. à Ally réunion cantonale FEC (Conseil Général) : J. KLEM
- Jeudi 25 février : Réunion d'information SEL à Pleaux : J. KLEM
- Vendredi 26 février : Réunion commission « Patrimoine » communauté de communes : J. KLEM, A. CHARLES.
- Mercredi 3 mars : Réunion conseil communautaire – communauté de communes à Salers : J. KLEM , A. CHARLES
- Jeudi 11 mars :
- Samedi 13 mars : CONSEIL MUNICIPAL - Vote des budgets
- Dimanche 14 mars : 1^{er} tour des élections régionales
- Vendredi 19 mars : Cérémonie à Ally – fin de la guerre d'Algérie – (ACPG, ...)
- Dimanche 21 mars : 2^{ème} tour des élections régionales
- Jeudi 25 et vendredi 26 mars : Congrès à Nantes du CNFPT (Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale) : J. KLEM
- Vendredi 9 avril : Réunion au Vaulmier : gestion de l'eau potable : J. KLEM , A. PICARONNY.
- Samedi 10 avril : CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 17 avril : Assemblée générale des maires du Cantal à Saint Flour : J.KLEM
 Samedi 24 avril : Réunion à Pleaux « Dériv'Chaine » : D. DEGOUL, J. TONIER.
 Mercredi 5 mai : Dédicace libre avec Joseph LAYGUES (bibliothèque)
 Samedi 8 mai : Assemblée générale Tour du Cantal pédestre au Lioran : J. TONIER
 Dimanche 9 mai : Cérémonie du 8 mai

Vendredi 14 mai : Visite de M. le Sous Préfet et Madame la Directrice de la Poste Agence Postale.



Mardi 18 mai : Bilan – gendarmerie nationale à Mauriac : J. KLEM
 Vendredi 21 mai : Réunion Comité de Communes à Salers : J. KLEM

Samedi 29 mai :
 Soirée théâtre
 Association du Patrimoine



Mardi 1^{er} juin : Commission communale des impôts (valeurs locatives)
 Samedi 5 juin : Repas de printemps - Club Rencontre'
 Dimanche 6 juin : Dernier match « championnat » – USC : vainqueur et « monte de division ».

Finances locales

Taxe d'habitation et taxe foncière (2009)

Quelques chiffres communiqués par la Trésorerie Générale :

- Taxe d'habitation :

123 locaux et dépendances imposables dont 115 locaux d'habitation proprement dits.

35 contribuables exonérés,

34 paient de 12 à 200 €,

89 paient de 200 à 500 €,

12 paient de 500 à 800 €,

5 paient plus de 800 €.

Le montant total du produit s'élevant à 41 816,00 € est affecté comme suit :

18 106,00 € pour la Commune,

2 066,00 € pour la Communauté de Communes,

21 644,00 € pour le Conseil Général.

- Taxes foncières :

- sur les propriétés bâties = ventilation des produits

16 811,00 € pour la Commune,

1 957,00 € pour la Communauté de Communes,

21 501,00 € pour le Conseil Général,

6 423,00 € pour le Conseil Régional,

14 946,00 € pour les ordures ménagères !!.

- sur les propriétés non bâties =

17.392,00 € pour la Commune,

1 675,00 € pour la Communauté de Communes,

10 206,00 € pour la Chambre d'Agriculture.

RESSERREMENT BUDGETAIRE ... AU CONSEIL GENERAL :

Maîtrise des investissements, limitation du recours à l'emprunt, meilleure programmation des travaux ... sont les caractéristiques des futurs budgets du Département. A noter que le ralentissement des transactions immobilières entraîne pour celui-ci un manque à gagner de 2,5 millions d'€ par rapport à l'année précédente ...



**Subventions 2010 versées à diverses associations
ou établissements scolaires (cf. : voyages scolaires = vs)**

ACCA Chaussenac (chasse)	150,00 €
ACPG Chaussenac	135,00 €
ADAPEI Mauriac	40,00 €
ADMR Pleaux	70,00 €
AFN Pleaux (FNACA)	75,00 €
Amis de la Lecture	45,00 €
Ass. Diocésaine Ally	65,00 €
Ass. Diocésaine Chaussenac	250,00 €
Ass. Intermédiaire Mauriac	45,00 €
Ass. Patrimoine Chaussenac	300,00 €
Ass.Services aux Personnes	40,00 €
Ass. Sportive Collège Pleaux	40,00 €
CDJA Cantal	20,00 €
Club Rencontre Chaussenac	365,00 €
Collège Notre Dame Mauriac (vs)	30,00 €
Collège Pleaux (vs)	120,00 €
Comice Agricole Chaussenac	450,00 €
Comice Agricole Pleaux	55,00 €
Comité des Fêtes Chaussenac	1700,00 €
Concours Spécial Salers	55,00 €
Dériv'Chaînes	50,00 €
Donneurs de sang Pleaux	45,00 €
Eleveurs Chevaux Lourds	40,00 €
Eleveurs Multi Races Pleaux	25,00 €
Entente Maronne (école de foot)	100,00 €
GVA Mauriac, Pleaux, Salers	40,00 €
Institut Etudes Occitanes	25,00 €
Journée de la Salers	40,00 €
Loisirs Créatifs Chaussenac	55,00 €
MNT du Cantal (mutuelle)	65,00 €
Paralysés de France	40,00 €
Parents d'élèves Ally	320,00 €
Pompiers Ally	40,00 €
Restaurants du cœur	60,00 €
Secours Populaire Mauriac	60,00 €
Société de Pêche	60,00 €
US Chaussenac	1700,00 €.

PRESENTATION ILLUSTREE...DE L'EVOLUTION DE NOTRE BUDGET COMMUNAL

Les graphiques et diagrammes figurant en dernière page (couleur) permettent d'avoir un regard sur l'évolution du budget de fonctionnement de notre commune. A noter que sur 5 années :

* les dépenses de gestion ont augmenté de **8,2%**

* les recettes de gestion ont augmenté **15%**

(dont + 9% pour les impôts et taxes locales soit + 1,8% par an et + 10% pour les dotations de l'Etat (DGF, ...) soit +2 % par an.)

EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE GESTION FONCTIONNEMENT

	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses de gestion	170 280	192 850	166 690	191 074	183 984
Recettes de gestion	202 600	217 000	228 980	233200	239 170
Epargne de gestion	32 320	24 150	62 290	42 126	55 186
Intérêts dette	6 800	9 250	9 760	12 530	9 330
Epargne brute	25 520	14 900	52 530	30 596	45 856
Capital dette	17 300	22 250	38 460	35 000	31 160
Epargne nette	8 220	-7 350	25 070	-4 404	14 696

EVOLUTION DES CHARGES DE GESTION

	2005	2006	2007	2008	2009
Charges à caractère général (*1)	52 817	68 322	53 866	68 117	57 797
Charges de personnel	87 205	89 463	79 643	81 269	85 850
Autres charges (*2)	30 259	35 069	33 181	41 688	40 337

EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION

	2005	2006	2007	2008	2009
Atténuation des charges	4 022	190	1 703	6 750	12 740
Produits des services	9 007	11 450	34 100	44 189	9 863
Impôts et taxes	55 988	55 041	52 236	61 033	61 033
Dotations et participations	115 237	124 709	131 939	124 588	126 869
Revenu des immeubles	18 350	25 692	32 183	28 219	28 665

*1 : eau, éclairage public (7 100), gaz, fuel, carburant, fournitures administratives, fournitures entretien (bâtiments, voirie, véhicule (6 700)), maintenance (2 200), assurances (6 300), revues, bulletin municipal, cérémonies, affranchissement (850), téléphone et internet (3 000) ...

*2 : service incendie,(6 500€), transport scolaire (2 200€), subventions CCAS (950) et aux associations (6980€), ...

informations diverses

Réforme de la fiscalité locale et des collectivités locales:

Le gouvernement a donc décidé de procéder à la suppression de la taxe professionnelle, ce qui n'est pas sans inquiéter les élus. Cette taxe perçue auprès des entreprises doit être remplacée par d'autres contributions = d'une part sur le foncier et d'autre part sur la valeur ajoutée. Le taux décidé nationalement entraîne une perte d'autonomie financière des collectivités. La crainte, la plus fréquemment, exprimée est qu'une partie des ressources fiscales des collectivités soit transférée sur les ménages!! via une augmentation de la taxe d'habitation et des impôts fonciers. En ce qui concerne la réforme des collectivités, le parlement devra se prononcer en septembre.

L'assemblée générale des maires du Cantal a été l'occasion de débattre de ces sujets. Votre maire s'y est exprimé en regrettant que le gouvernement n'ait pas précisé au préalable une nouvelle répartition et clarification des compétences de la Région, du Département, des Intercommunalités et des Communes. Il en est de même pour la fiscalité - où une réforme globale avec une actualisation des bases d'imposition (inchangée depuis 1961) serait souhaitable. Enfin « à quand une véritable solidarité entre les territoires pauvres et les territoires riches - s'inscrivant dans une véritable politique d'aménagement du territoire ? ».

la PASS

Permanence d'Accès aux Soins
de Santé

Pour qui ?

Si vous êtes dans une situation précaire (difficulté financière, familiales, de logement, isolement, etc.) et vous avez un problème de santé (d'ordre médical, dentaire, psychologique, etc.), vous pouvez vous faire soigner et bénéficier d'un accompagnement social Comment?

Le Centre Hospitalier de Mauriac met à votre disposition des consultations médicales et des entretiens avec une assistante sociale.

MAURIAC
Centre Hospitalier,
service des urgences
Rue Fernand Talandier
Médecin:
Docteur Hélène
DELASSAT
3^{ème} mardi du mois
de 9 h à 17 h.
Assistante sociale:
Laëtitia CHASSANG
Tél: 04 71 67 33 33
Poste: 3120
Tous les mardis.

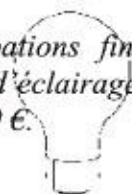
Qui prélève l'eau ?

Des études récentes viennent de révéler que sur le bassin de la Dordogne (de la source dans le Puy de Dôme jusqu'à Libourne) les prélèvements d'eau atteignent près de 90 millions de m³ en période d'étiage. Avec plus de 50 millions de ces prélèvements, l'agriculture (irrigation) reste de loin le plus gros consommateur de la ressource durant l'été. L'eau potable représente 30 millions de m³ et l'industrie 18,6 millions. A noter que depuis de nombreuses années les ruissellements sont accélérés par toute une série de travaux : constructions avec sols imperméabilisés (parking, ...), suppression des haies, drainage des zones humides, ...
(Source = EPIDOR)

Eclairage public:

Suite au changement de statut du syndicat départemental d'électrification et de la nouvelle organisation comptable de celui-ci, les travaux neufs d'éclairage sont subventionnés à hauteur de 50 % au lieu de 40 % depuis le 1er janvier 2010. Les travaux d'entretien seront subventionnés à 25 % au lieu de 20 %.

A noter que les participations financières de la commune sur des travaux neufs d'éclairage public (depuis 20 ans) se sont élevées à 48908,69 €.



Lorsque la gendarmerie présente son bilan aux élus :

Le capitaine DUVAL – commandant de la compagnie de Mauriac a présenté notamment le bilan des gendarmeries de Pleaux et Mauriac.

A noter que les actes de délinquances ont été au nombre de 145 en 2008 et 103 en 2009, avec cependant une augmentation du nombre de cambriolage. Le taux d'élucidation a été de 50%. Le nombre d'accidents corporels a été limité à 3.

Partager un moment de loisir et de culture

Visitez le musée de Mauriac dont le thème 2010 est « les boîtes de nonnes ». Il s'agit d'une riche collection de plus de deux cents souvenirs de couvent des XVII^{ème}, XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles fabriqués par les religieuses : boîtes de nonnes, paradis, grottes, poupées couventuelles, cires, crèches, ...

Aménagement du territoire – encore et toujours = baisse des effectifs de la Poste du Cantal entre 2000 et 2010.

En 2000 = 872 agents (fonctionnaires ou salariés),
En 2010 = 584 agents, soit une perte de 288 emplois. (Source : syndicat –Fapt – CGT).
Le changement de statut de la Poste et la libéralisation du courrier (mise en concurrence) à partir du 1^{er} janvier 2011 ne risquent ils pas d'aggraver cette tendance ?

Assistance technique de la DDT (ex – DDE) = désengagement de l'Etat !

...

Nos communes rurales dépourvues de service technique bénéficiaient depuis de nombreuses années de l'assistance des agents de la DDE de Mauriac, notamment dans le domaine de la voirie. Aussi à partir du premier janvier 2011 les missions d'assistance vont être limitées ! En effet dans le cadre d'un programme de voirie, la DDE de Mauriac ne pourra plus rédiger le dossier de consultation des entreprises, analyser les offres, surveiller les travaux ni assurer la réception des travaux ! ... Les communes devront alors faire appel à un cabinet privé ... dont le service sera naturellement facturé (à hauteur de 8% environ du montant des travaux).



MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 1999, TOUS LES
JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES,
DOIVENT SE FAIRE RECENSER À LA MAIRIE DE
LEUR DOMICILE, (OU AU CONSULAT,
S'ILS RÉSIDENT À L'ÉTRANGER).

La mairie (ou le consulat), te remettra alors
une attestation de recensement qu'il est
primordial pour toi de conserver
précieusement.

En effet, cette attestation te sera réclamée
si tu veux t'inscrire à tout examen ou
concours soumis au contrôle de l'autorité
publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,
et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement
faciliteront ton inscription sur les listes
électorales à 18 ans, si les conditions légales
pour être électeur sont remplies.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Centre du Service National d'Auvergne

accueil téléphonique : 04 73 99 25 15 (9h à 16h)
accueil public : 9h à 12h et 13h15 à 16h (15h30 le vendredi)

pour les départements 63 et 15 :
esnse-csnclf-bapd-section1@dsn.sga.defense.gouv.fr
pour les départements 43 et 03 :
esnse-csnclf-bapd-section2@dsn.sga.defense.gouv.fr

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

SGA

Mise en sécurité de l'Agence Postale



Notre agence postale communale a fait l'objet de divers travaux afin d'assurer la mise en sécurité des locaux (porte et fenêtres) ainsi que de la rendre plus agréable (peinture, éclairage, plancher). Le montant des travaux s'est élevé à 3500,00 €. Une subvention de l'état a été attribuée au titre de la D.D.R. (dotation de développement rural) pour un montant de 2080,00 €. Une visite officielle a été organisée le 14 mai dernier en présence de Monsieur JEZEGABEL sous-Préfet de Mauriac, Madame TOURETTE directrice départementale de la Poste, Monsieur RAMIN chef d'établissement de Mauriac (la Poste), de l'équipe municipale, de nombreux usagers de notre établissement et naturellement de Véronique LESCURE. Cette cérémonie fut également l'occasion d'exprimer notre attachement à cet équipement de proximité.



Une nouvelle signalétique ...

Notre commune va bénéficier d'une signalétique dans le cadre d'un programme coordonné réalisé par la Communauté de Communes et cela sur les trois cantons. Cette signalétique indiquera les bâtiments communaux, les commerces et les entreprises artisanales. La mise en place est prévue durant cet été.

Bibliothèque

Don d'amis hollandais : Monsieur et Madame VAN DER HEIJDEN nouveaux propriétaires d'une ancienne grange à Cussac – en cours de transformation en résidence secondaire – ont eu la gentillesse de déposer dans notre bibliothèque, deux ouvrages relatant l'histoire de leur commune « ZOETERMEERS » - Merci de l'intention.

Environnement

Quelques hectares de forêt concernés par NATURA 2000 :

Cela fait déjà une dizaine d'années que des sites abritant des espèces animales ou végétales à protéger ont été identifiés dans toute la France. On peut distinguer des zones de protection « oiseaux » et des zones d'habitat naturel « abritant » de la faune et de la flore sauvage : d'où deux directives « Natura 2000 ».

La commune de Chaussenac est concernée sur 88 hectares boisés à Ostenac et Cussac, comme d'autres communes situées le long des gorges de la Dordogne depuis La Tour d'Auvergne jusqu'à Tourniac et Spontour.

Parmi les espèces à protéger localement on peut citer *la loutre, le lucane cerf-volant, le grand capricorne (coléoptère), des forêts de pentes avec éboulis, 21 espèces d'oiseaux dont l'aigle botté, le busard cendré, le pic cendré, le faucon pèlerin ...*

Localement les élus ont été récemment réunis afin de préparer d'ici deux ans les objectifs de mise en œuvre de ces protections.

Tri sélectif : des progrès à poursuivre !

Tous les chaussenacois (résidence principale et résidence secondaire) ont été destinataires d'une note d'information en avril dernier afin de rappeler la nécessité de trier ses déchets. Des progrès ont été constatés ... mais sont à poursuivre.

Enfin il faut rappeler que seuls peuvent être déposés à la Drulhe les déchets de végétaux et de la terre. (Clef à retirer auprès d'Abel Picaronny à Contres)

Résultats des Elections Régionales des 14 et 21 mars 2010

❖ dans notre commune

1^{er} tour : 217 inscrits - 116 votants - 10 blancs ou nuls, - 106 exprimés - abstention = 47 %.

Michel FANGET : 2

Alain LAFON : 4

Alain MARLEIX : 31

Marie SAVRE : 1

Christian BOUCHARDY : 10

René SOUCHON : 28

Eric FAUROT : 7

André CHASSAIGNE : 23.

2^{ème} tour : 217 inscrits - 138 votants - 12 blancs ou nuls, - 126 exprimés - abstention = 36 %.

Alain MARLEIX (UMP) : 54 (43 %)

René SOUCHON (PS - Vert - Front de Gauche) : 72 (57 %).

❖ Dans la région

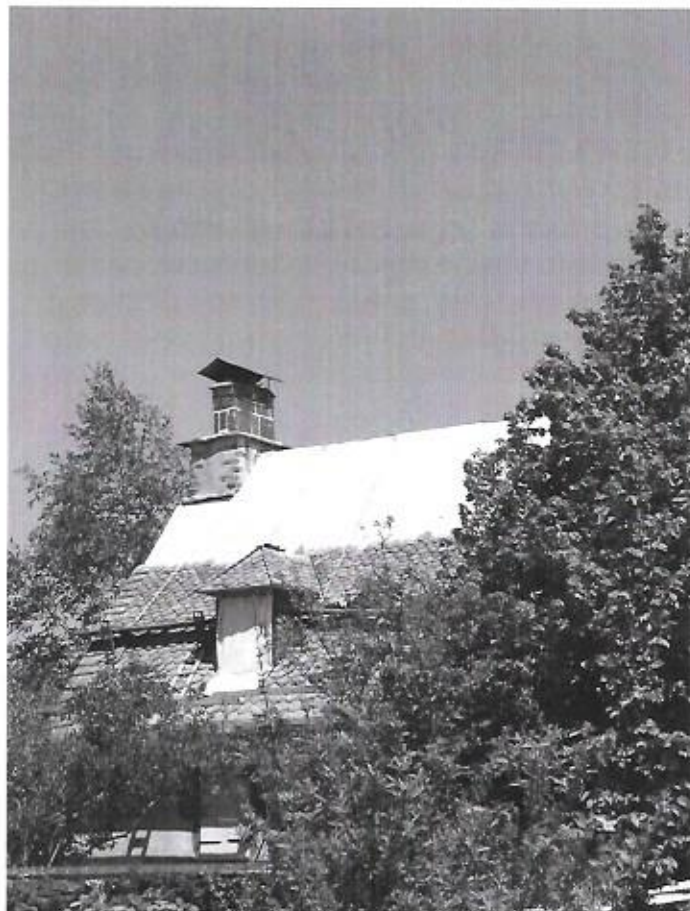
René SOUCHON 59,6 % (33 conseillers élus)

Alain MARLEIX 40,3 % (14 élus)

URBANISME

AVANT DE CONSTRUIRE, TRANSFORMER ou RENOVER UN BATIMENT ...

Il y a des formalités à respecter.



Il nous paraît utile de rappeler que certaines formalités doivent être appliquées avant d'engager tout projet de construction, de transformation ou de rénovation d'une maison, d'une annexe ou d'un abri.

Il existe deux types de dossier suivant l'importance et les caractéristiques des travaux.

1^{ère} DECLARATION PREALABLE = (formalité simplifiée).

- ❖ Construction inférieure ou égale à 20m² et hauteur à 12 mètres,
 - ❖ Construction comprise entre 2m² et 20m² quelle que soit la hauteur,
 - ❖ Les murs de hauteur supérieure ou égale à 2 mètres,
 - ❖ Création d'une surface supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m² (aménagement)
- ❖ Les travaux de ravalement ou de modification de l'aspect extérieur (ouvertures, velux, couverture du toit ...).

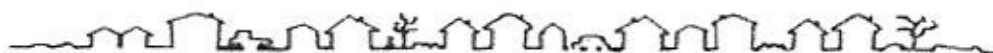
2^{ème} PERMIS DE CONSTRUIRE =

- ❖ Construction d'un bâtiment supérieur à 20 m² au sol quelle que soit la hauteur,
- ❖ Aménagement – changement de destination sur construction existante = surface supérieure à 20 m²,
- ❖ Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur.

NB : Les dossiers sont à déposer à la mairie – qui peut aussi vous conseiller ou vous aider à les établir.



Le non respect de ces règles est soumis à verbalisation ...



Eau potable et Assainissement

Eau potable :

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée à l'automne 2009, Mr le Préfet a pris un arrêté le 29 janvier 2010 autorisant le raccordement du forage au réseau communal d'eau potable. Deux conditions doivent cependant être respectées :

- La première est le respect de plusieurs périmètres de protection règlementant plus ou moins les pratiques agricoles. Tout d'abord un périmètre de protection immédiat (PPI) où aucune exploitation agricole n'est autorisée. Les terrains situés autour des captages des 3 sources et du forage sont de propriété communale. (12,68 ares ont été achetés à Laurent DAYRAL et 5,12 ares à Michel BOUYGES). Le prix fixé par les domaines était de 0,70 € / m². Autour de ce PPI, un périmètre de protection rapproché (PPR) autorise une pratique agricole extensive (sans lisier, apport limité d'engrais, ...). Une indemnité sera versée aux exploitants concernés. Cette indemnité est calculée selon un barème arrêté par la Chambre d'Agriculture, les services de l'Etat et le Conseil Général. Enfin un périmètre de protection éloigné (PPE) autorise aux exploitants concernés une pratique agricole semi intensive.
- La deuxième est l'installation d'un équipement distribuant du chlore dans le réseau (goutte à goutte) permettant d'éviter préventivement la prolifération de bactéries et la chloration brutale en cas de pollution ponctuelle. (Coût = 2300,00 € environ)

Recherche de fuites : nous avons constaté une différence entre le comptage de l'eau distribuée à partir du château d'eau et le volume d'eau facturé aux abonnés. Cette différence peut s'expliquer par des fuites dans le réseau et (ou) le mauvais fonctionnement d'un certain nombre de compteurs. La municipalité a décidé en conséquence de procéder à la recherche de fuites et de poursuivre progressivement le remplacement des compteurs dont certains ont plus de vingt ans d'ancienneté !!



Assainissement :

Après mûre réflexion, le conseil municipal a défini une stratégie pluriannuelle. La première étape prévue cette année est la définition du programme avec choix d'un cabinet d'étude – maître d'œuvre et dépôt des dossiers de subvention. Puis **sous réserve** de l'attribution de subventions et finalisation des plans de financement :

- En 2011 = réseau d'assainissement route dite du « bar » et raccordement « maison rouge » (Lavergne + Raffy),
- En 2012 = raccordement de « Rabiac » au réseau collectif et village d'« Escladines » (dispositif spécifique)
- En 2013 = raccordement « Bourg Est » (Tilleul, Bouyges, Mas, ...).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - AGRICULTURE

La crise n'épargne pas le secteur « agricole ».

Dans notre zone de moyenne montagne les éleveurs de « bovins viande » et les producteurs laitiers sont touchés. Situés de plus en plus sous la « tutelle » des transformateurs, sous la pression de grandes centrales d'achat (hyper et super marché) nos agriculteurs fournissent en quelque sorte une matière première soumise aux dangers des économies libérales et mondialisées.

Un certain nombre d'entre eux s'étaient pourtant engagés à respecter des normes contraignantes pour valoriser leur lait en fromage AOP (appellation d'origine protégée) avec une promesse de meilleure rémunération du prix du lait. Or cet accord n'est pas respecté à ce jour par les transformateurs (privés et coopérateurs), d'où la colère et l'exaspération que l'on peut comprendre.



La crise agricole n'est pas résolue et suscite des débats et réflexions, à l'instar du syndicat des « jeunes agriculteurs » du Cantal qui déclarait en avril dernier :

« Remettons les pieds dans les coopératives...- On regrette vraiment de n'avoir pas su garder un système coopératif fort dans le département - : pour les deux secrétaires généraux, les producteurs ont sans doute leur part de responsabilité dans cet état de fait. Ils jugent donc nécessaire de réinvestir les outils coopératifs au sein desquels selon eux « les producteurs n'ont plus leur mot à dire » surtout quand ces coopératives ont trop grossi ». (Source l'Union Agricole)



les abeilles vont-elles disparaître ?

Depuis quelques temps les médias font état de la disparition alarmante des abeilles qui peuplent nos ruches.

Certains trouveront l'affaire de peu d'importance « ces bestioles ne sont pas toujours commodes, elles piquent à l'occasion et je ne mange pratiquement jamais de miel ». C'est, bien sûr, une image un peu réductrice quant aux qualités de cet hyménoptère. L'abeille produit du miel et c'est là un doux élément sucré non négligeable mais il faut surtout mettre en avant son rôle primordial qui est :

"La pollinisation"

des plantes, fruitiers, fleurs, etc... pour plus de 90 % des espèces végétales dont nous dépendons. Albert EINSTEIN avait vu – relativement - juste quand il a dit « si l'abeille venait à disparaître l'espèce humaine n'aurait que quatre années à vivre... ». Cet insecte social - il est parfaitement anachronique dans notre époque car il ne connaît pas l'individualisme, ne vit et ne meurt que pour que la colonie se perpétue - il est parmi les plus anciens insectes de notre belle planète, on a trouvé un fossile d'abeille daté de 14 millions d'années !

Les facteurs qui causent la disparition des colonies d'abeilles sont multiples, nous pouvons en citer quelques uns tels que le parasitisme d'un petit acarien venu d'Asie, le « varroa », les pesticides bien que dans nos montagnes l'importance de ce facteur soit moindre que dans les régions céréalières, la malnutrition des abeilles car les prairies sont de nos jours fauchées avant que l'herbe ne soit mûre et les fleurs épanouies, maintenant il faut aussi citer le frelon asiatique (*vespa velutina*) arrivé en France en 2004 en Aquitaine dans un container venant de Chine et qui depuis se répand très vite sur notre sol s'attaquant aux insectes et en particulier aux abeilles qu'il utilise pour nourrir ses larves.



Toutefois ne faisons pas d'amalgame entre les abeilles qui ne butinent que des fleurs et les guêpes qui se nourrissent souvent sur des débris et autres déchets pourris, voire des charognes et dont les piqûres sont dangereuses pour cette raison même.

Par le passé à la campagne les fermes et beaucoup de maisons possédaient traditionnellement des ruches, les « bournats » et connaissaient l'importance du rôle de cet insecte. Tentons donc de conserver quelques ruches dans nos jardins ou dans les bois pour maintenir cette espèce animale dans les bonnes conditions qui lui permettront d'effectuer cette importante tâche de pollinisation.

J.G., berger d'abeilles.



NB : Il peut être également signalé que notre commune compte de nombreux apiculteurs chevronnés ou en herbe...

« Loisirs »

Chemin de randonnée

Cussac – Cussac en passant par Ostenac ...

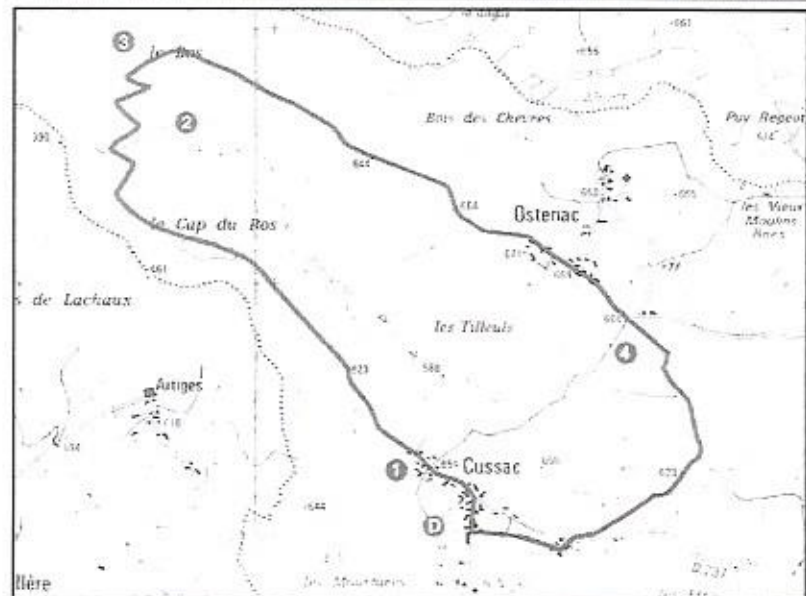


“Les Tilleuls”

CHAUSSENAC



Pédestre : moyen
Longueur : 10 km
Durée : 3 h 00
Dénivelé : 250 m
Balisage : jaune



Flore de montagne.



D Se garer sur la place du hameau de Cussac (attention Cussac se compose de deux hameaux, le départ à lieu à partir du second).

1 A la sortie, emprunter un chemin empierré qui descend progressivement en lacet dans le fond des gorges du ruisseau de Cussac.

2 Franchir ce ruisseau par la passerelle et remonter tout droit sur 100 m. Retrouver un sentier que

vous empruntez par la gauche et qui monte en lacet jusqu'au plateau.

3 Sur le plateau, prendre un chemin à droite dans le bois qui rejoint Ostenac. Continuer tout droit dans le hameau.

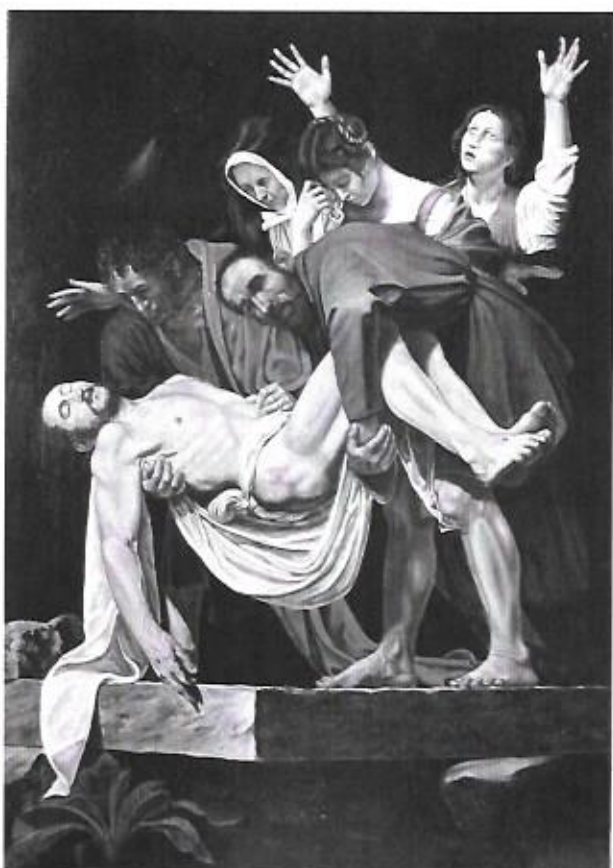
4 200 m à la sortie, avant la grange au toit rouge, prendre un chemin qui longe les près, franchit le ruisseau de Cussac et vous ramène au point de départ.

Promenons nous dans les bois !

Une occasion aussi d'observer les plantations d'arbres réalisées par la municipalité depuis 1990

PATRIMOINE

- Dons à la commune : après le don d'un buste en terre cuite polychrome représentant « la vierge », la commune a vu enrichir son patrimoine de deux objets à caractère religieux :



- d'une part d'une ancienne bannière de procession peinte sur deux faces représentant notamment des fidèles habillés en costume rural local.

- d'autre part d'une peinture à l'huile (copie – ci-contre - réalisée par Monsieur Jean GARROUSTE) d'une œuvre du peintre LE CARAVAGE représentant « La mise au tombeau » (1604).

Compte tenu du caractère religieux de ces deux peintures elles seront tout naturellement présentées prochainement dans notre église.

- Nous devons noter que l'Association du Patrimoine a pris en charge financièrement la restauration d'une vingtaine de chaises datant de la fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle – chacune témoignant d'un savoir faire remarquable de menuisiers ébénistes locaux.
- Concernant la restauration des chapelles et retables de l'église initiée par la commune et le soutien déterminant de l'Association du Patrimoine, le programme a dû être repoussé pour 2011 dans la mesure où aucune aide de l'Etat – via la Direction Régionale des Affaires Culturelles – ne sera attribuée cette année. Un dossier sera donc de nouveau préparé pour 2011 afin d'obtenir des subventions de l'Etat, de la Région et du Département. Des devis ont d'ores et déjà été sollicités auprès de restaurateurs agréés

Enfin la commune est toujours à la recherche de documents ou de témoignages concernant l'histoire de Chaussenac. Merci d'avance.

Histoire Locale

Michel Célestin LAYGUE* – maître charpentier.

C'est en consultant les archives municipales que l'on a pu découvrir quelques indications sur l'un des chantiers importants réalisé par ce charpentier de Chaussenac.

Le Conseil Municipal avait décidé par une délibération en date du 15 mai 1898 de faire réparer les charpentes et toitures de l'église et du presbytère. Le cahier des charges et l'état estimatif élaborés par l'architecte – CHAUVET de St Privat sont d'une précision exemplaire, 12 pages écrites à la plume Citons quelques extraits :

« article 6 – le nombre des ouvriers devra toujours être proportionné à la quantité des divers ouvrages à exécuter, ... »

« l'entrepreneur après avoir installé les échafaudages nécessaires, déclouera et descendra avec toutes les précautions possibles les tuiles de la nef et du chœur de l'église ... et les déposera à un endroit qui lui sera assigné en cours d'exécution ... »

« les maçonneries en moellons seront bâties à la chaux hydraulique et sable de carrière ... »

« les bois destinés à remplacer quelques chevrons ... seront d'essence chêne, ils seront parfaitement dressés à une arête ... »

« chaque ardoise ou tuile sera fixés à la volige (ou doualle) par un clou en fer renforcé et zingué ... »

Pour le cubage – exemple : 4 chevrons de 8,20 x (0,18 : 0,14) x (0,14 : 0,12) x 4 = 0,682 m³

Le coût total prévisionnel s'était élevé à 3046,56 francs.

Le coût final après réception des travaux le 25 novembre 1899 s'est élevé à 3233,97 francs (y compris 5 % de rémunération de l'architecte).



*Célestin LAYGUE,

Était né en 1871 à Chaussenac pour y décéder en 1917 (46 ans), son atelier était situé derrière l'actuelle maison occupée par Mr et Mme RAYMONDOUX.

Marié à Elisa FAINTRENIE il eut 4 enfants (Marie-Jeanne, Marie-Rose, Célestine et Héroline). Célestine devait se marier à Elie LAYGUES également menuisier (atelier situé dans l'actuelle maison de Michel LAYGUES fils de ce dernier). A noter qu'Elie avait un frère Marcelin qui fût également menuisier dans l'atelier que Joseph (son fils) occupa plus tard ...

Cela faisait trois générations de menuisiers charpentiers.

NB : on peut également citer les générations de menuisiers à Bellevue, notamment Firmin CHEYMOL, père de René CHEYMOL.

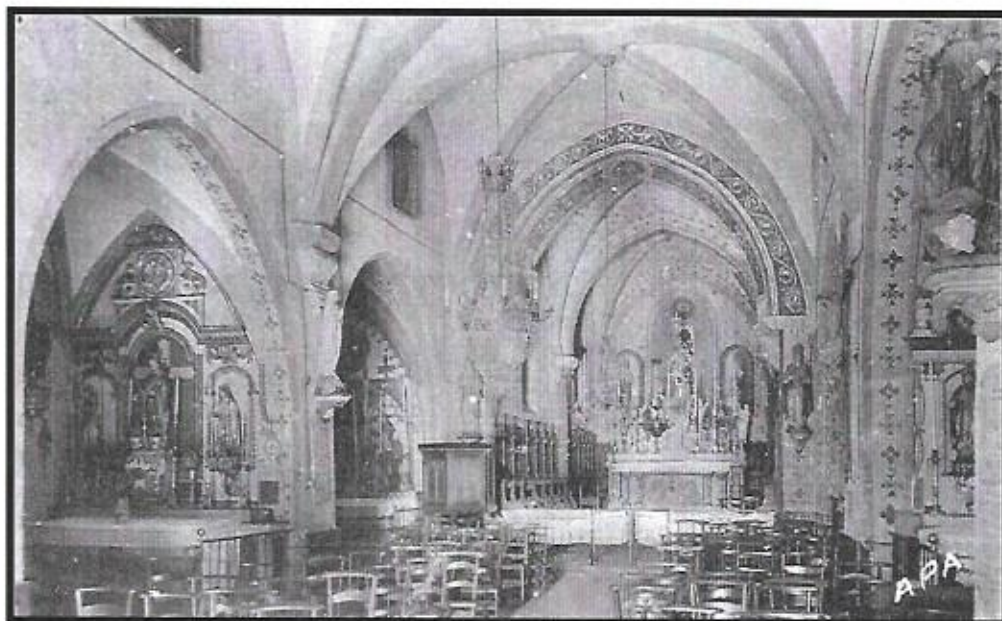
Lorsque les chaises de l'église étaient strictement réservées aux familles et faisaient l'objet de « rétributions ». Lu dans le registre du conseil de fabrique (paroissial) de 1848 :

« ... un membre a pris aussitôt la parole et a dit qu'il existait des abus concernant les stalles, les chaises et les banquettes :

1^{ère} / que certaines personnes introduisaient en fraude dans l'église des chaises et des banquettes qu'ils retiraient sans avoir bien payé à la sortie des offices,

2^{ème}/ que d'autres personnes étrangères aux maisons qui ont des stalles ou des chaises à l'année, s'y introduisaient sans façon et sans rétribution aucune, au mépris du bon ordre et souvent au grand déplaisir des titulaires ... » d'où l'établissement d'un règlement ...

- article 1 : les stalles, chaises et banquettes affermées à l'année ne pourront être occupées que par les concessionnaires, les personnes composant leur maison ou les parents étrangers en visite chez eux, ... »



- article 3 : prévoyait même des amendes ... « toute personne qui aura introduit en fraude dans l'église un jour de dimanche ... une chaise, une banquette sera tenue sous peine de séquestration ... de la dite chaise ou banquette, de payer au sonneur, la première fois dix centimes pour une chaise, cinq centimes pour une banquette, la seconde fois vingt centimes pour une chaise, ... » !!



Propos lyriques sur l'agriculture dans un ouvrage de 1875 rédigé par A. RICHARD cultivateur cantalien à l'intention des élèves des collèges et des écoles primaires.

«Tout ce qui sert à l'homme pour les besoins si variés de la vie, tout ce qu'il emploie pour se nourrir, se vêtir, etc., vient de la terre et est obtenu par le laboureur qui la cultive. Sa profession est la plus ancienne parce qu'elle a été nécessairement pratiquée par les premières sociétés humaines; elle est la plus utile parce qu'elle est rigoureusement indispensable aux peuples, quelque soit leur degré de civilisation.»

... « Convaincu, par une longue expérience de cultivateur, que l'étude de l'agriculture offre à ceux qui la pratiquent avec discernement, des avantages généralement trop peu appréciés, je me fais un devoir d'affirmer à mes jeunes amis des collèges et des écoles primaires, que nul profession ne leur garantit une existence plus tranquille, de plus solides éléments de bien-être moral et physique, que la profession d'agriculteur.» ...!!

Et citons un exemple de définition figurant dans cet ouvrage:

FROMENT. Genre de plante de la famille des graminées. Le froment comprend diverses variétés, obtenues sans doute d'un même type par la culture; les principales sont: le blé commun, dont l'exploitation est la plus répandue; le blé de mars, semé au printemps; le blé riche; les blés d'Odessa, de Flandre, de Pologne, de Hongrie, etc.

Le froment ne sert pas seulement à faire du pain ; on fait aussi avec la farine de froment, dans les ménages, des bouillies, des galettes, des crêpes, qui dans nos campagnes sont des auxiliaires puissants pour la nourriture des ouvriers.

Et sur le journal du 28 décembre 1938 ... déjà la crise ... à propos de la foire du 22 décembre à MAURIAC.

« Malgré un temps excessivement froid les divers foirails étaient assez bien garnis à cette foire du 22 décembre. Malheureusement les acheteurs y étaient moins nombreux que d'habitude et, dans l'ensemble, les prix paraissent déjà se ressentir de la super fiscalité des décrets – lois DALADIER – REYNAUD dont nos paysans vont encore faire les frais. Il va sans dire que ce ne sont pas les nombreux lockouts provoqués par le grand patronat et le gouvernement lui-même qui vont augmenter la capacité d'achat, partant de consommation de viande dans les innombrables ménages qui en sont les victimes.

Voici quelques cours pratiqués : - vaches hors d'âge = 700 à 900 fr, bonne
vaches de rapport = 1800 à 2100 fr,... »

Les éleveurs de Chausсенac à la pointe du progrès !

Lu sur le bihebdomadaire « LE MONTAGNARD » du 29 mars 1949 : rubrique agricole.

Coopérative Cantalienne d'insémination artificielle – sous station de Chausсенac :

« ... Des régions de Murat, Riom-ès-Montagne et Lanobre qui s'intéressent à l'insémination artificielle, c'est celle de Pleaux, Ally, Chausсенac, Barriac qui va la première installer une sous-station dès avril 1949.

Les adhésions définitives pour 500 vaches au minimum seront recueillies le dimanche 10 avril 1949 au cours de réunions faites par le Directeur des Services Agricoles du Cantal assisté d'un délégué de la C G A dans les communes de Barriac, Pleaux, Chausсенac et Ally.

Il serait infiniment regrettable de perdre une année en différant davantage la création de cette deuxième sous-station. Grâce à l'appui de la COOPERATIVE LAITIERE DE CHAUSSENAC l'insémination artificielle doit venir en aide aux petits éleveurs du canton de Pleaux et apporter une nette amélioration de la production laitière d'ici quelques années dans cette intéressante région du Cantal. »

Le conseil d'administration de la coopérative d'insémination artificielle.

NB : si vous avez des témoignages sur cette action agricole – veuillez nous les communiquer
Merci

« En 1948 »



Sans excès de nostalgie, il faut reconnaître que la coopérative laitière de Chaussenac a eu une grande notoriété. C'est Camille CHANUT – propriétaire agricole- homme certainement novateur et entrepreneur pour l'époque – qui en fut le créateur en 1946. Son ambition était de créer un outil coopératif pour transformer le lait en fromage. C'est autour d'une vingtaine d'adhérents que le projet prit forme. Suite à un porte à porte assidu, le nombre d'adhérent augmenta.

La construction fut menée avec diligence : la maçonnerie exécutée par la toute jeune entreprise CROIZET (les pierres provenant principalement de la carrière d'Ostenac), la charpente et toiture par Elie LAYGUES, Le financement fut assuré par un emprunt et les parts sociales des coopérateurs.

L'ouverture eut lieu le 1^{er} janvier 1948.

Les premiers fromagers furent un nommé FARTEG (d'origine yougoslave – déjà fromager à la laiterie MARONNE dans le bourg) et Gaston AURIAC.

La coopérative prit peu à peu de l'extension ... le « dodge » montait jusque la vallée du Mars ! Les agriculteurs de Chaussenac livraient leur lait, 2 fois par jour, avec un charritou tiré par un âne ou une mule.

Une importante station de pompage fut installée en contrebas pour l'alimentation en eau.

Le petit lait servait à alimenter des dizaines de cochons.

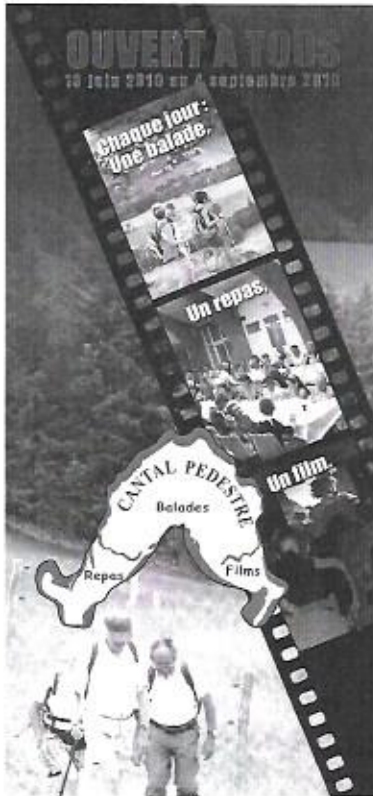
Quelques années plus tard la coopérative fit partie du groupe « Centre Lait », le nombre de salariés a atteint 16 unités ! ... Les anciens se rappellent encore de nombre de ceux-ci ... Louis PUYRAIMOND, Albert COLLE, Adolphe AUTIERE, Raymond ESCURE, Henri LAFARGE, Roger COUSTEIX, Emile SAUTOU, Emile CONSTANT, Lucien CHAZETTE J.François FARTEL, Marcel COMBES, André SELINGE, Louis RABANE, René CAPEL, Serge MARCHE, Jean CHEYMOL, ...

Il y aurait encore tant de choses à écrire sur cette « épopée agricole ». Les témoignages sont bienvenus.

Le mot des Associations

Comité des fêtes « C'est reparti pour un tour ! »

L'été arrive (enfin, on l'espère...), aussi il faut préparer les festivités.



Cette année, nous commencerons par le Tour Cantal Pédestre Le **vendredi 2 juillet** (je rappelle que nous ne choisissons pas la date. Ceux prévus en juillet l'an dernier passent en août cette année et vice versa).

Cela se déroulera comme l'an dernier avec les mêmes parcours.

Une précision, les personnes qui souhaitent manger le soir (et assister à la projection du film), devront se faire inscrire le jour même **avant midi**.

Puis viendra la Fête Patronale où nous allons commencer par nous amuser avec un inter village, dès le samedi après midi. Après les efforts, nous connaissons le réconfort avec une paëlla de Fransisco.

Le dimanche amènera un spectacle de cirque pour divertir petits et grands. Lundi après midi, les amateurs de pétanque pourront venir s'affronter.

Pour ce qui est des autres festivités, nous attendrons l'automne pour voir s'il se fera quelque chose.

Un dernier petit rappel, toute personne qui souhaiterait posséder le DVD du tour pédestre année 1991 ou/et 2009, peuvent le commander au Prix de 10 euros auprès d'Eliane DELBOS. Bon été à tous.

La présidente.

Ascenseur pour l'US Chaussenac.

Le rideau est tombé sur le championnat, les joueurs ont raccroché les crampons, maintenant place aux vacances qui aux vues des prestations des rouges et bleus sont amplement méritées!

Barrée l'année dernière par une formation d'Aspre Maronne intouchable et après 2 saisons en 2^{ème} division **l'US chaussenac va retrouver la 1ere division**. Dans un championnat tronqué par les intempéries, les chaussenacois ont compté jusqu'à deux match de retard sur les leaders et ont du prendre leur mal en patience en restant en embuscade, mais comme le disait ce bon vieux La Fontaine « rien ne sert de courir il faut partir à point » et c'est donc en trombe que les hommes de Christophe Borne avaient décidé de finir le championnat, et les derniers coups de pédales ont mis tout le monde d'accord dans les derniers hectomètres. Malgré 2 revers dans l'emballément final, la précieuse victoire acquise dans les dernières minutes sur le terrain de Reilhac permettait aux chaussenacois de reprendre la tête du championnat à Ayrens à 2 journées de la fin, l'avant dernière journée sur les terres de Vebret permettait sur le score sans appel de 8 – 2 à l'USC de maintenir une avance de 1 point sur Ayrens et 3 sur Artense qui dans le même temps bénéficiaient du forfait de Trizac et Besse pour s'accorder un week-end de repos. La dernière journée s'annonçait donc décisive. Artense se présentait au stade de la croix du Buis avec la ferme intention de coiffer les chaussenacois sur le fil. Arrivés le couteau entre les dents les visiteurs d'un jour se firent contrer dès la cinquième minute, et c'est contre le cour du jeu que Thomas Ischard, profitant d'un cafouillage des défenseurs crucifiait avec plein de sang froid le gardien adverse d'un lob judicieux, ce dernier doublait la mise 5 minutes plus tard d'un « coup de casque » sur corner, on assistait plus alors qu'à un cavalier seul de l'USC qui rappelons le, avait déjà battu, au dire de certain le FC Artense au match aller « sans grand génie ». Peu avant la mi-temps Thomas Ischard aggravait une nouvelle fois la marque, anéantissant quasiment les chances du Dauphin dans la course à la montée. Après la pose, les visiteurs allaient jeter toutes leurs forces dans la bataille mais Pierre Terrail d'une frappe enroulée de 25 mètres trouvait la toile d'araignée, enfin ou peut-on dire encore! Ce diable de Thomas Ischard qui jouait là sa meilleure partition de la saison venait finir ce qu'il avait commencé en clôturant le score à 5 – 0. On notera qu'à deux reprises, joueurs, spectateurs et dirigeants ont retenu leur souffle en voyant Christophe Neige et Fréd. Derne se rouler de douleur par terre durant de longues minutes, au vue des gémissements, on pouvait craindre de multiples fractures, il n'en n'était rien! Certains vous expliqueront qu'ils ont du métier, pour d'autres (dont je fais parti) utiliserons le mot « chiqué ». La plume me permet d'exercer une certaine forme de vengeance personnelle dont je ne serai me priver....

Cette belle victoire venait récompenser le travail de Christophe Borne et assurait l'accession. Place maintenant aux joutes de la 1ere division.

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 12 juin, l'heure des bilans avait donc sonné, aucun chamboulement à noter, si ce n'est la nomination comme vice président de Serge Lavergne. Au jeu des chaises musicales Christophe Neige se voit titularisé à la trésorerie à la place d'André Chamelot qui, lui, endosse le rôle de suppléant. Christophe Neige sera aussi en charge de suppléer Christophe Borne dans le rôle d'entraîneur. Les gars! Je pense que les semelles de vos baskets risquent de fumer cet été, A mon avis, en reprenant le footing, si vous voyez le panneau Salers, dites lui qu'il faut faire demi tour!!!! Au niveau effectif l'USC devrait voir ses rangs grossir, avec l'arrivée de 4 à 5 joueurs, et notamment le retour tant attendu de notre brésilien Pépétinio.

Michel va certainement trouver le temps long jusqu'à la reprise, heureusement que le tracteur tondeuse (qu'il ne veut prêter à personne) sera là pour l'occuper un peu.

Au niveau des activités prévues l'année prochaine, la soirée moules frites, qui connaît un franc succès devrait être reconduite dans l'automne, le quine quant à lui sera avancé au dimanche 26 décembre et se déroulera l'après midi. Nous vous attendrons nombreux.

Le club s'est aussi doté d'un site Internet : <http://chaussenac-us.e-monsite.com>. N'hésiter pas à le visiter.

Au titre des remerciements, je n'oublierai pas Mr Klem et son conseil municipal pour son soutien, tous nos sponsors, nos supporters, nos éducateurs à l'école de foot, notre arbitre et l'ensemble des dirigeants. Je terminerais par féliciter Christophe Borne et l'ensemble de l'équipe pour cette belle saison.

Par contre les taupes et les rats ne remercient pas Christian, qui voudraient voir ce type être muté au mercato, afin de pouvoir rester tranquille sur le terrain de Chaussenac.

Le Président



Les Chiens d'Arrêt des Pierres du Géant

Annonce

Suite - Assemblée Générale ordinaire du 18/04/10.

Compte tenu de l'indisponibilité du Président, l'Association renonce à l'organisation de la Fête du Chien d'Arrêt de Chaussenac 2010.

Adhérents et membres du bureau, renoncent au projet jugeant trop compliquées et fastidieuses les démarches nombreuses administratives ainsi que les relances pour obtenir réponse à leurs demandes.

En outre la conjoncture économique n'incite pas les sponsors à participer à la remise des lots pour les manifestations sportives, rendant la recherche de dotation aléatoire, voir délicate.

L'Association remercie sincèrement la municipalité, les propriétaires de terrains d'entraînement, assurant le succès cynophile de cette retentissante fête du chien d'arrêt, reconnue et appréciée.

Le Président
Bernard ESPINOUSE

Comice Agricole

Et bientôt ... LA FÊTE DU PAIN

Malgré une situation de l'agriculture bien morose, le Comice Agricole organise la Fête du PAIN- devenue traditionnelle –avec génisse à la broche. Elle se déroulera le :

SAMEDI 10 JUILLET au programme :L'après midi, animations surprises ... A partir de 20 heures, repas avec génisse à la broche, suivi d'un bal musette avec l'orchestre Mathieu MARTINI puis musique des années 80... Donc à bientôt.

Le Bureau

« Loisirs Créatifs »

En ce début d'été, le club de « Loisirs Créatifs » vous souhaite de bonnes vacances. N'oubliez pas notre exposition – vente du **samedi 31 juillet et dimanche 1^{er} août** de 14 heures à 19 heures dans une salle des anciennes écoles.



Venez nous rejoindre nombreux (es) à la rentrée – le vendredi 10 septembre à 14 heure, pour apprendre ou vous perfectionner. (Patchwork, travaux d'aiguilles, ...).

A bientôt.
Le Bureau



Association Communale de Chasse Agréée

Bien qu'en diminution, mais forte encore de plus de 9000 membres, la fédération de chasse est l'association cantalienne la plus importante.

Tandis que la chasse traditionnelle devant soi représente moins d'un quart des effectifs, la chasse en battue au grand gibier est en constante augmentation.

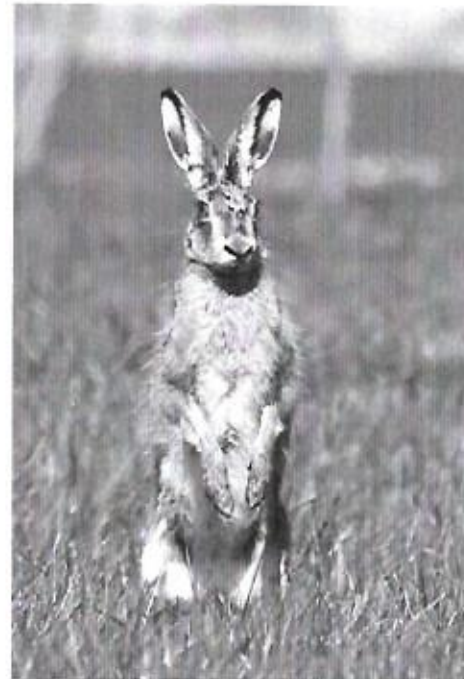
Cette évolution s'est faite en plus de 30 ans.

Le chevreuil ayant colonisé notre territoire, les autorités préfectorales ont imposé en 1973 la chasse en battue pour cette espèce.

Notre société regroupée avec celle de Brageac organise des battues qui rassemblent 10 à 20 chasseurs, suivant le jour, la saison, mais aussi la météo.

Les 8 chevreuils prévus au plan de chasse ont été facilement prélevés en seulement 5 battues. 12 sangliers auteurs de dégâts aux cultures, activement recherchés sont tombés cette saison.

Par contre, le lièvre qui était l'animal le plus répandu a vu son effectif chuter malgré de nombreux lâchers. Trop chassé par certains sociétaires sur notre territoire, il doit être protégé. Pour la saison écoulée, nous avons sérieusement limité le tableau qui s'est réduit à un seul capucin pour l'ensemble des chasseurs de la commune. Nous pensons que cette gestion portera ses fruits.



Le gibier à plume sédentaire est peu présent dans notre commune. Il nous faudra aussi porter nos efforts dans ce domaine. En attendant le passage des oiseaux migrateurs (pigeons, bécasses, ...), nous procédons à des lâchers de faisans et de perdreaux. Peut être rejoindrons nous les sociétés qui ont implanté des volières sur des sites aménagés. Ce sera l'un des points abordés au cours de l'assemblée générale du 18 juin.

Voici la chasse dans sa diversité et sa complexité.

Le secrétaire
Alfred CELIER

La société remercie la municipalité pour la subvention de 150 € pour l'année 2010.

Club Rencontre Convivialité avant tout ...

Activités et compte rendu financier de l'année écoulée ont été évoqués lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 17 janvier dernier. Après l'élection du nouveau bureau : Président d'honneur Jacques KLEM, Présidente Noëlie DAVID, vice-Président Paul DELBOS, secrétaire Renée PICARONNY, secrétaire adjointe Marie-Claude COLLARD, trésorière Denise LAYGUES, trésorière adjointe Grace DESPRAT ; l'assemblée a partagé la galette des rois.

Dimanche 9 mai l'orchestre J.M.J. animait le premier thé dansant de la saison.

Et c'est autour d'une bonne table que se terminait ce 1^{er} semestre.



Repas servi « Aux Amis Gourmands » le samedi 5 juin 2010.

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre « Brageac – Chausseac »

On peut se féliciter de la bonne participation aux cérémonies qui se sont déroulées à Brageac et à Chausseac à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. Les messages de paix et de mémoire furent lus devant les monuments. A noter que le 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin fut évoqué. Enfin de nouveaux combattants ont participé aux cérémonies du 19 mars (fin de la guerre d'Algérie) tant à Pleaux qu'à Ally.

Association Patrimoine de Chausсенac

2010 : Continuons sur notre lancée !

2010 marque pour l'Association la poursuite de ses activités.

La représentation théâtrale s'est tenue le 29 mai et a permis à ses habitués de passer un bon moment, malgré la concurrence de la finale du top 14 Clermont-Perpignan !



La traditionnelle sortie s'est déroulée cette année en Haute-Vienne, au musée Paul Reyberolle ainsi qu'au « jardin de Ginette ».

Les préparatifs de l'exposition QUOI DE 9 sont aussi bien avancés. L'exposition se déroule du **10 au 18 juillet** et l'Association remercie tous les bénévoles qui sont déjà impliqués dans cette nouvelle édition, ainsi que ceux qui se joindront aux équipes cette année. Un nouveau lieu d'exposition est ouvert cette année, il s'agit du Buron de Cussac. Une exposition supplémentaire ayant pour thème Marcel Mazar se tiendra au Fargeret. Comme désormais tous les ans, un concert jazz aura lieu la veille de la clôture de la manifestation.



Sur le plan purement patrimonial, l'Association a financé cette année la réfection de chaises de l'Eglise Saint Etienne. Elle étudie avec la mairie les différents éléments du patrimoine communal susceptibles de faire l'objet d'une restauration ou d'entretien. (Des devis sont en cours d'élaboration afin de constituer les demandes de subventions en 2011).

L'assemblée générale devrait cette année se tenir comme tous les ans, au mois d'août !

Et pour ceux qui ne l'on pas encore fait, n'oubliez pas de verser la cotisation 2010 (17€).

Le Bureau

Bibliothèque « il y a de l'animation »

En ce premier semestre 2010, c'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux adhérents. En ces temps difficiles pour tous, la culture apparaît comme une nécessité, un ailleurs accessible. Ce lieu d'accueil vous est grand ouvert, il vous permet d'emprunter des livres, CD, DVD, CD Rom, jeux et d'accéder à Internet, tout cela pour une somme modique.

Grâce à nos adhésions et au soutien de la municipalité, nous avons acheté de nombreux ouvrages depuis le début de l'année, dont trois acquis sur place, lors de la visite de leurs auteurs.

Durant ce premier semestre 2010, plusieurs rencontres ont eu lieu : auteurs, comédien, musicien, conférencier se sont succédés.

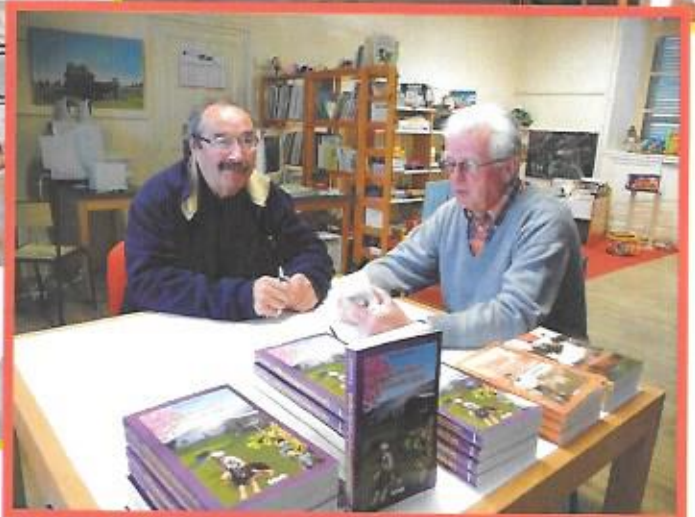
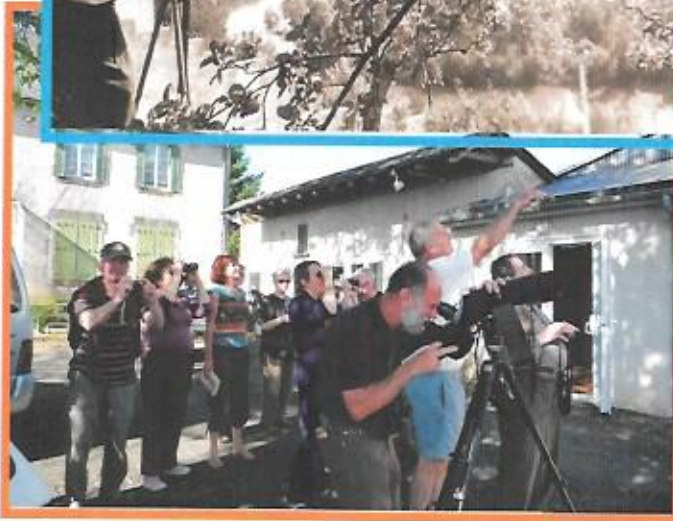
- Le 20 février, nous participions à nouveau au Festival Départemental de Lectures Musicales en collaboration avec la Médiathèque Départementale et le Conseil Général. Cette soirée consacrée à la littérature nordique était animée par Michel GENNIAUX (comédien) et Vincent DUBUS (musicien).
- Samedi 13 mars, nous recevions Laurent DERNE, journaliste et chroniqueur judiciaire pour la publication de son livre : « Crimes et faits divers Corrèze – Cantal ».
- Du samedi 27 mars au mercredi 28 avril, vous avez pu découvrir les œuvres de François KLEM peintre lorrain (1908 – 1987) – huiles sur toiles, thème « Paysages et Fleurs ».
- Mercredi 7 avril, deuxième séance dédicace dans nos locaux pour Jakie DURRIEU MALET venue nous présenter son dernier roman « À l'ombre des bruyères ».
- Mercredi 5 mai, l'enfant du pays était de nouveau parmi nous, avec « Les dernières pêches de vigne » son 4^{ème} roman.
- Du lundi 10 au mercredi 26 mai, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), laissait à notre disposition, une exposition sur « les Hirondelles ».
- Vendredi 4 juin, une conférence faisait suite à l'exposition – « sauvagardons nos hirondelles ! » : hirondelles rustiques, de fenêtre, de rivage, de rocher – Présentation, diaporama puis sortie dans le bourg pour observation des nids (une quinzaine de personnes participaient à cet après midi ludique).

La bibliothèque prend ses horaires d'été. Elle sera ouverte les lundis de 14 h à 17h, du 5 juillet au 13 septembre 2010.

Les jours et heures d'ouverture habituels reprendront à partir du lundi 20 septembre 2010.

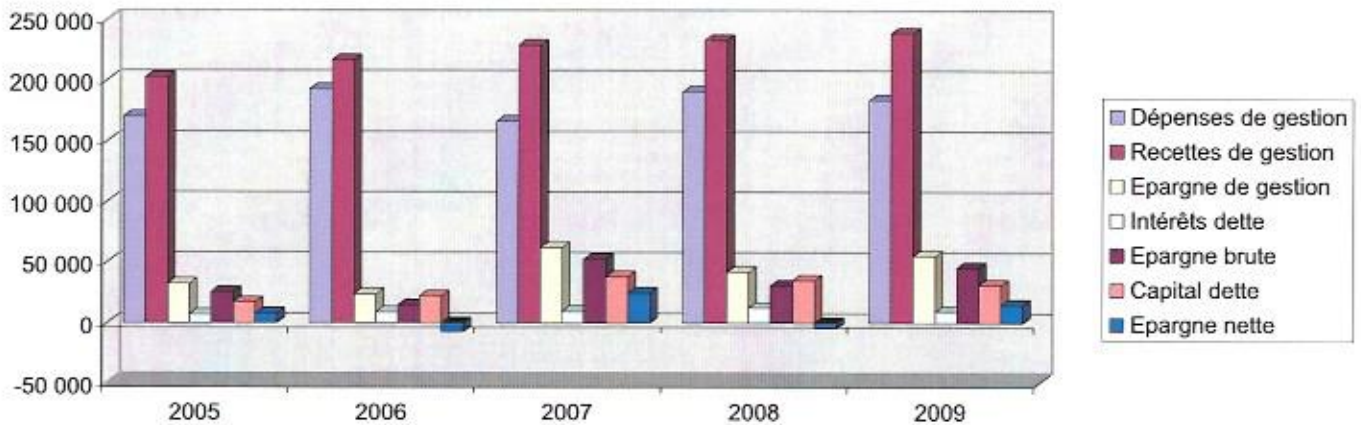
Nous vous souhaitons à tous un excellent été.

Les Bénévoles

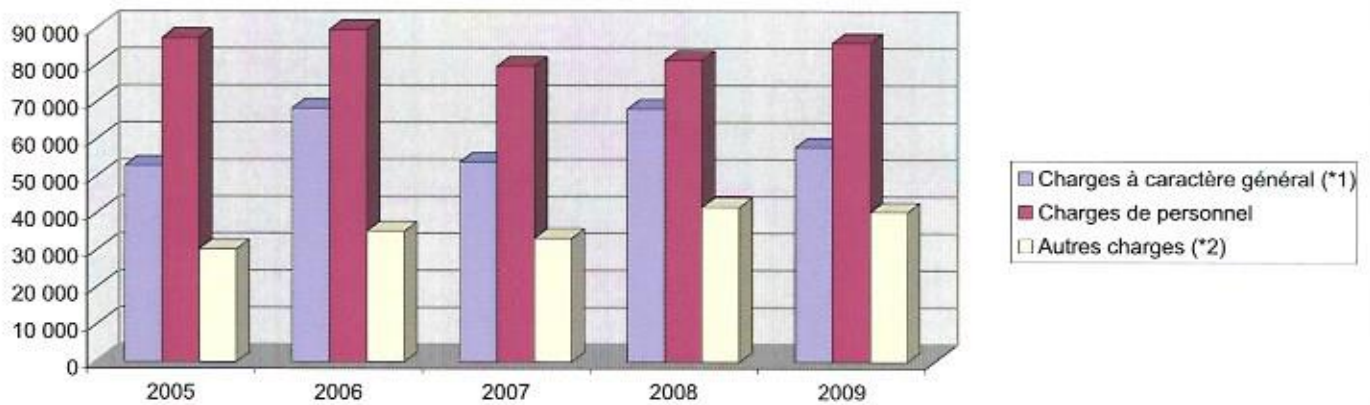


EVOLUTION DU BUDGET MUNICIPAL ENTRE 2005 ET 2009

Evolution des dépenses et recettes de gestion



Evolution des charges de gestion



Evolution des recettes de gestion

